



Séance d'information salle du Conseil Communal



La municipalité en bref

2

Billet du Président du Conseil Communal

3

Présentation du GFA

4

Visite des ingénieurs cantonaux

5

Nonagénaires

6

Info du greffe

6

Séance d'information pour les écoles

7

Portrait

7

Agenda

8

Concours

8







En ce début de législature, la Municipalité a déposé auprès du Conseil communal les préavis suivants :

01/2016 relatif aux autorisations générales pour la législature 2016-2021

02/2016 relatif à la fixation des indemnités du syndic, des membres de la Municipalité et du Conseil communal pour la législature 2016-2021

03/2016 relatif à la remise en état d'un mur au lieu-dit « Au Mottex » (Rafforts) en limite de propriété communale et privée et l'octroi d'un crédit y relatif

04/2016 relatif à la vente des parcelles communales N° 751 et 346 et au paiement des honoraires d'architecte pour l'enquête d'implantation

05/2016 relatif à l'arrêté d'imposition 2017, fixant le taux d'imposition à 68% (sans changement)

06/2016 relatif au plafond d'endettement pour la législature 2016-2021, fixant le plafond d'endettement à CHF 13 mio et le plafond de cautionnement à CHF 7,6 mio.

Lors de ses séances hebdomadaires, la Municipalité a notamment pris les décisions de :

Participer aux courses supplémentaires du Noctibus durant Festi'brad 2016, pour un montant de CHF 95.-

Adjuger divers travaux dans le cadre de la construction de la station de traitement pour la source des Lizettes (préavis 33/2014). Les travaux avancent conformément au planning et la nouvelle station devrait entrer en service au premier semestre 2017.

Limiter les quantités de vin pouvant être achetées par les habitants, en raison des très faibles quantités produites en 2015.

Fermer le chemin du Pied-du-Mont (derrière le cimetière) tant que des rochers menaçant de s'écrouler n'auront pas été minés. Des offres ont été demandées auprès d'entreprises spécialisées dans ce type de travaux, et le nécessaire sera prochainement fait.

Soutenir par un don de CHF 100.- la course à vélo Aigle-Berne organisée par la handisportive Silke Pan, et soutenue par diverses personnalités, notamment M. Frédéric Borloz, syndic d'Aigle et Conseiller national.

Ouvrir de manière régulière le parking du préau des Salines lorsque des réunions attirant des participants extérieurs à Roche sont organisées à la salle du Conseil communal. Cette mesure a pour but d'éviter que de nombreuses voitures ne « tournent en rond » dans le village, à la recherche d'une place de parc.

Lutter contre les corneilles qui se servent dans le contenu des poubelles de préaux, en équipant ces dernières de couvercles.

Implémenter début 2017 un module « Conseil communal » sur le site internet, afin de faciliter le travail des membres du Conseil et des commissions.

Etudier la possibilité de créer une déchetterie communale « permanente », ouverte une ou deux fois par mois.

Conclure une convention avec la commune de Rennaz pour la mise à disposition du fontainier de Roche, sur une base horaire, pour la gestion de leurs eaux claires et eaux usées.



## Le conseil communal de Roche : une institution plus que centenaire

### Les débuts

C'est en effet dans sa séance du 22 septembre 1896, que le Conseil général de Roche, vu le préavis de la Municipalité, décide par 43 oui contre 10 non, au bulletin secret, de substituer le Conseil général actuel en Conseil communal.

La première séance du Conseil communal a eu lieu le mardi 18 janvier 1898 à 7h00 sous la présidence de M. Charles Amiguet. De 1898 à 2016, 38 conseillers différents ont accédé à la présidence du conseil, dont seulement 3 femmes.

### Que fait le conseil communal

Le Conseil communal est l'organe délibérant (législatif). Ses membres sont élus par les citoyens de la commune. A Roche, il compte 45 conseillers répartis en 2 groupements : 28 personnes pour le groupement de l'Entente et 17 personnes pour le groupement démocratique et social rotzéran (GDSR). Il siège entre 4 et 6 fois par année. Les séances sont publiques.

Le Conseil délibère principalement sur : le contrôle de la gestion, le projet de budget et les comptes, les propositions de dépenses extra-budgétaires, le projet d'arrêté d'imposition, l'autorisation d'emprunter et les cautionnements, l'adoption des règlements, ...

### Un peu d'histoire : les collèges

#### *Collège des Salines*

En février 1932, le Conseil communal accepte la donation par la société des Usines (de ciment) d'un terrain pour la construction d'un nouveau collège. Un premier projet est présenté mais ne convaint pas, car trop cher. C'est en septembre 1934 qu'est prise la décision formelle de construire le collège des Salines. Le 25 janvier 1935, suite à une mise au concours, le projet « Solaria » est sélectionné parmi les 54 projets reçus. Un crédit de Fr. 280'000.-- est demandé. Ce montant sera porté par la suite à Fr. 300'000.-- puis à Fr. 350'000.-- car les subventions cantonales avaient de la peine à être versées !



#### *Collège de Pré-Clos*

C'est le 20 août 2003, que le Conseil communal accepte la demande de crédit de Fr. 2'970'000.- pour la construction du collège de Pré-Clos.

Le 6 juin 2012, la décision est prise d'agrandir ce collège pour un montant de Fr. 3'000'000.-

Tous ces projets ont permis à nos enfants de passer une grande partie de leur scolarité à Roche.



Olivier Delacrétaz



## GROUPEMENT FORESTIER DES AGITTES (GFA)

Le regroupement des triages forestiers de la Plaine du Rhône, d'Yverne-Corbeyrier et de la place de tirs de l'Hongrin a donné naissance au GFA en 2010. Après 6 ans d'existence, cette PME composée de

3 gardes forestiers, 1 contremaître-forestier, 6 forestiers bûcherons qualifiés, 3 apprentis et une comptable à 20%, réalise un chiffre d'affaires de plus de 2,3 Mio.

Les objectifs principaux de ce groupement sont de rendre le plus efficient possible la gestion forestière de ses membres, de former des apprentis et de mettre en valeur tous les produits et services de la forêt.

Le 60% des travaux forestiers sont réalisés par son propre personnel et le reste avec un réseau d'entreprises forestières régionales performantes. Hormis les travaux d'entretien de la forêt à travers les coupes de bois et les soins cultureux, une multitude d'autres tâches lui sont confiées comme l'entretien des chemins forestiers et d'une partie des sentiers pédestres, des stabilisations biologiques, des luttes contre les plantes néophytes indésirables, des actions de vulgarisation ou en faveur de la biodiversité.

Le dynamisme de cette structure a permis de signer un important contrat d'approvisionnement en plaquettes forestières pour le chauffage à distance du Haut-Lac, situé entre Roche et Ville-neuve. Ce débouché permet de mettre en valeur les sous-produits forestiers. En effet, toutes les cimes et les branches laissées en forêt depuis des décennies sont maintenant déchetées et brûlées dans ce CAD. Le futur hôpital du Chablais sera partiellement alimenté par ce réseau et de ce fait le volume sera de l'ordre de 20'000 m<sup>3</sup> de copeaux par an.

L'opportunité de reprendre la petite scierie de Corbeyrier s'est présentée en 2013, après d'importants travaux de modernisation, cette petite unité de sciage nous permet d'apporter une plus-value aux jolis bois exploités dans la région. Tous les produits issus de cette scierie sont certifiés «Certificat d'origine bois suisse ».

Le GFA désire construire un bâtiment en ossature bois à Roche pour son personnel administratif et un vestiaire adéquat pour son équipe de forestiers qui travaille dans la Plaine du Rhône de décembre à mars. Le bois serait exploité et scié par ses soins.



Le site internet « agittes.ch » vous renseignera plus précisément sur les structures du GFA et sur ses activités. Votre garde forestier, Pierre-Antoine Coquoz (079 210 89 89), se tient volontiers à votre disposition pour toutes questions ou suggestions concernant votre patrimoine forestier.



François Parvex - Nicolas Pollen - Yann Grosjean - Martial Gavin

Laurent Fivaz - Pierre-Antoine Coquoz - Eric Strahm - Mikael Emery - Christian Grosjean



Chaque année, les ingénieurs cantonaux suisses organisent une sortie ainsi qu'une visite des différents ouvrages de protection des dangers, de notre pays.

Cette année, cette sortie a été organisée par le canton de Vaud, où les sites de Leysin, Les Diablerets, Roche, Villeneuve et Noville ont été visités.

Dans la Grande salle de la Rotzérane, vendredi 16 septembre à 08h00, notre syndic Christophe Lanz accompagné par une délégation de la municipalité ont reçu comme il se devait cette délégation d'ingénieurs, chapeauté et accompagnée au niveau de l'office fédéral de l'environnement, division prévention des dangers par son chef de section Carlo Scapozza, au niveau de la direction générale de l'environnement du canton de Vaud par son chef de division eau Philippe Hohl ainsi que par son adjoint, Yves Chatelain.

La cheffe de département du territoire et de l'environnement Jacqueline de Quattro s'est jointe également à cet événement pour nous faire part de son vécu, lors des fameuses inondations du mois d'août 2007.

Extrait du mot de bienvenu donné par le Syndic Christophe Lanz :

En ma qualité de Syndic et représentant des autorités communales, il m'est agréable de vous accueillir et de vous souhaiter une cordiale bienvenue, dans cette grande salle de « La Rotzérane » ...et dans notre belle commune de Roche.

Notre belle commune disais-je, a subi pratiquement deux années de suite, de graves inondations, par le débordement de l'Eau Froide.

De très importants travaux de sécurisation de ce cours d'eau ont alors été lancés, du haut de la carrière de Roche jusqu'à l'embouchure du canal sur le territoire de la commune voisine de Villeneuve.

Les investissements consentis dans cette ECF, financés dans leur grande majorité par le Canton et la Confédération, et un petit peu par les communes tout de même assurent dès lors à notre population de ne plus connaître d'événements aussi gravissimes que les fameuses inondations des années 2005 et 2007.

L'année 2007 en particulier restera gravée dans les mémoires, tant des Rotzérans que dans celle de la nouvelle cheffe de département de la sécurité et de l'environnement Jacqueline de Quattro, élue seulement quelques semaines auparavant.

Pleinement responsable, sans attendre et droite dans ses bottes, elle rejoignit le lieu du sinistre afin de faire part de son soutien à la population, aux autorités locales ainsi qu'aux différents services de secours.

Le lundi 29 juillet 2013, un événement d'une ampleur comparable à celui du mois août 2007 aurait pu se reproduire si les travaux de sécurisation n'avaient pas été aussi avancés.

Les courbes de précipitations étaient encore plus rapides et élevées qu'en 2007.

Les blocs et troncs charriés ont pu être régulés par le dépotoir situé à l'amont des carrières et les volumes d'eau ont été absorbés sans difficulté majeure tout au long du cours de la rivière.

Tant les responsables de l'ECF que les représentants de la commune se sont réjouis de cette heureuse issue et du bon fonctionnement des nouvelles installations ainsi testées en grandeur nature lors d'un événement du même type que ceux qui avaient causé tant de désolation par le passé.



|               |                    |
|---------------|--------------------|
| Resp. Commune | Rémy Roulet        |
| Parution      | 4 fois l'an        |
| Rédaction     | Municipalité       |
| Impression    | CDS Villeneuve     |
| Tirage        | 800 ex.            |
| Distribution  | Tous ménages Roche |
| Contact       | admin@roche-vd.ch  |
| Internet      | www.roche-vd.ch    |

Impressum





C'est toujours un plaisir et un honneur pour la Municipalité – ou une délégation municipale – que de fêter et honorer les nonagénaires de la commune.

En cette première partie de l'année 2016, nous avons ainsi rendu visite tout d'abord à Monsieur **Jean-Jacques Gramm**, éminent conservateur du Musée suisse de l'Orgue, qui fêtait son anniversaire le 17 juillet dernier. Monsieur Gramm nous a même régallés d'un petit concert improvisé.

Le 30 août, c'était au tour de Madame **Andrée Ralini** de fêter son anniversaire, entourée de sa famille. Née à Roche, Madame Ralini y a passé toute sa vie et est bien connue de nos concitoyens.

A tous deux, la Municipalité présente encore ses vœux les meilleurs de santé et de longévité !

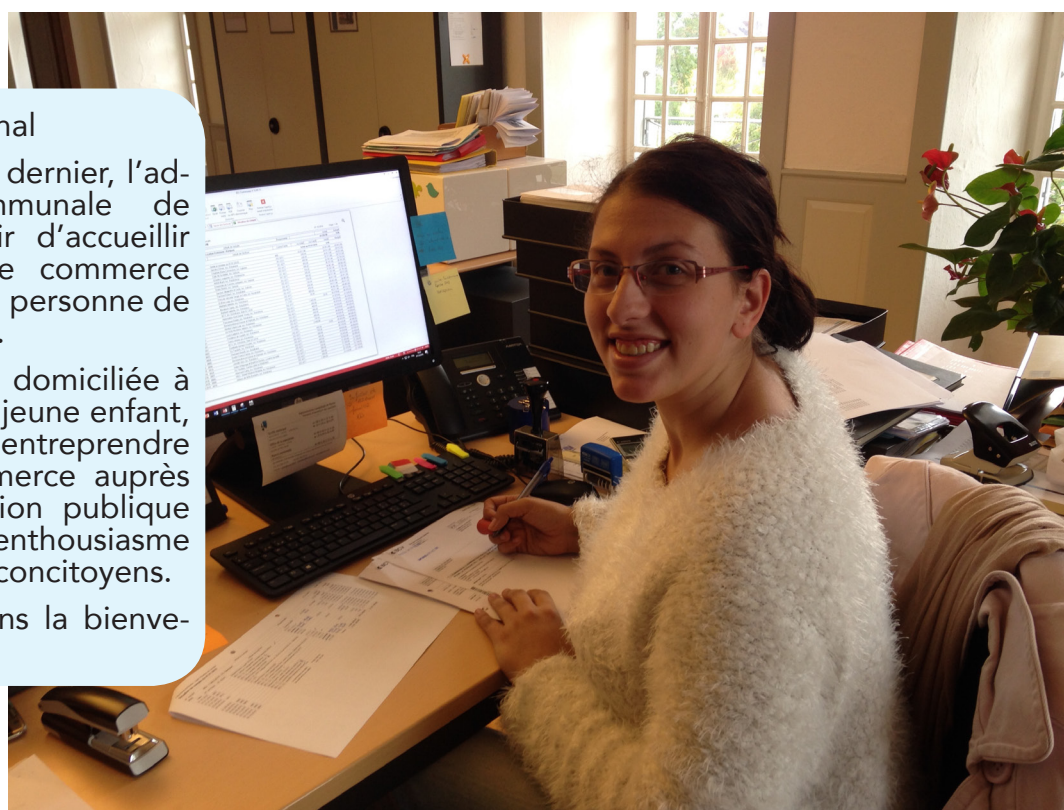


#### Personnel communal

Depuis le 1<sup>er</sup> août dernier, l'administration communale de Roche a la plaisir d'accueillir une apprentie de commerce de 1<sup>ère</sup> année en la personne de Mme **Giada Stasi**.

Madame Stasi est domiciliée à Roche. Mère d'un jeune enfant, elle a décidé d'entreprendre un CFC de commerce auprès d'une administration publique et de mettre son enthousiasme au service de nos concitoyens.

Nous lui souhaitons la bienvenue !







<http://www.sois-prudent.ch>

Les comportements de nos proches, de nos amis et le nôtre déclenchent parfois des questions ou des soucis, surtout en lien avec les réseaux sociaux,

Les sorties, les incivilités, la violence, la consommation de substances.

Ce portail donne quelques éléments de réponse notamment en matière de lois et vous renvoie sur les sites d'organismes spécialisés dans chacune de ces thématiques.



## Gilliane Roch

Gilliane est née le 24 juin 2004 à Vevey et habite à Noville. Dès l'âge de 5 ans elle rejoint son grand frère à l'école de foot du FC Roche. Après une année, elle arrête et se lance dans la danse classique...mais retourne rapidement au foot comme joueuse de champ. Arrivant au niveau Junior D, elle souhaitait absolument devenir gardienne. Mais le poste chez les D étant déjà occupé c'est finalement Salim qui lui donne sa chance. Elle intègre

les juniors E comme gardienne pour la saison 2014/2015. Elle suit les entraînements spécifiques avec Alex Narbel et progresse bien. En même temps, sa nouvelle équipe se démarque et participe à plusieurs tournois. Elle se fait repérer et par la suite recruter par le Team Vaud Espoir féminine. A partir de septembre 2015 elle y est inscrite au niveau M13 et M14. Depuis cette saison elle fait également partie intégrante de l'équipe M13 à Aigle. Elle s'entraîne avec beaucoup d'enthousiasme 4 fois par semaine, passe ses week-ends sur le terrain et continue de jouer avec un ballon à la maison. Quand on aime, on ne compte pas ;-)

en pleine action lors du camp de gardien cet été à Charmey





# Samedi 29 oct. 2016

## Salle de la Rotzérane

# Grand Loto

### Chanson des Roseaux

### Chorale Glion Roche Villeneuve



Jeudi 3 novembre

Route du Pré de la Croix 6 / 1847 RENNAZ

Pour info, le commandant du SDIS

le Maj. Bruno AEERHARD

[bruno.aeberhard@sdis-du-haut-lac.ch](mailto:bruno.aeberhard@sdis-du-haut-lac.ch)

079 / 502 12 84

## Concours

«Connaissez-vous votre commune ?»

La photo du Roche Info N° 4 a été prise au carrefour, Planchette / St-Bernard, la réponse tirée au sort a été envoyée par Mme Manigley.



Réponse par mail

([admin@roche-vd.ch](mailto:admin@roche-vd.ch))

ou dans la boîte aux lettres de la maison des Saulniers, jusqu'au 15 novembre 2016, le nom du gagnant des 2 bouteilles de Réserve de la Commune sera publié dans la prochaine édition du Roche info.

Réponse:

.....

Nom, Prénom:

.....

Adresse:

.....

**5 November 2016**  
Salle «La Rotzérane» - Roche

# Oktoberfest

Jeunesse de Roche

Apéritif (offert) **18h30**  
Repas **19h30**  
**BAL** (gratuit) **23h00**

Plat principal : Choucroute garnie  
Adultes : **25.-**  
Enfants (<14 ans) : 1.-/année

Inscriptions (jusqu'au 1<sup>er</sup> novembre) : **078/923.89.69**

[www.facebook.com/jeunessederoche](http://www.facebook.com/jeunessederoche)

**Roche Fenêtres de l'Avent**

*Partager un moment de convivialité avec les voisins, les amis, les nouveaux venus... Voilà le but des fenêtres de l'Avent.*

Nous recherchons donc des familles désireuses de faire vivre cette tradition de Noël.

**Pour participer, rien de plus simple :**

Contactez **Sandra Allamand**  
079 574 93 37

**Délai d'inscription au 20 novembre 2016**

Merci d'avance à tous les habitants qui donneront un peu de leur temps pour que notre village vive ensemble les fêtes de Noël.

Les dates et adresses seront affichées dans les lieux publics d'ici à fin novembre.